

Ourlets eutrophes



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE



Conservatoire
et Jardin botaniques
Genève

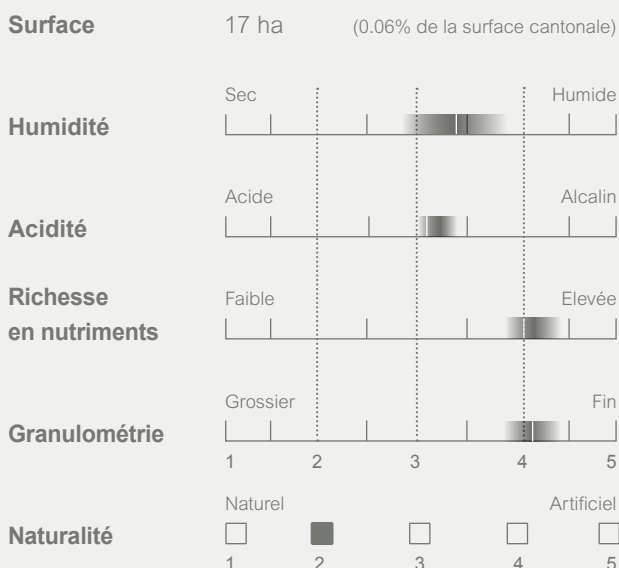
h e p i a

Haute école du paysage, d'ingénierie
et d'architecture de Genève

Ourlets eutrophes

Geo-*Alliarion* / *Aegopodion* / *Impatiens-Stachyon* / *Convolvulion*

Profil



Identité

Equivalence :

Code du milieu : 501

Guide des milieux naturels de Suisse : 5.1.3, 5.1.5

EUNIS : E5.41, E5.43

CORINE : 37.715, 37.72

Protection : OPN (*Aegopodion*, *Alliarion*)

REG : forestier



Description

L'ourlet est une végétation herbacée* dominée par des plantes dicotylédones* à feuillage large. Il forme une ceinture herbacée* de quelques mètres de large au pied des buissons, des haies et en lisière. La végétation des ourlets se distingue des formations prairiales* par la faible importance des graminées et la présence d'une grande variété d'espèces* qui ne supportent pas un traitement par fauche ou pâture régulières¹.

Les ourlets eutrophes sont liés aux sols riches en nutriments*. Dans le contexte des lisières étagées, les ourlets eutrophes sont typiquement présents avec les buissons mésophiles dans la zone de transition entre les milieux ouverts (prairies, pâturages, champs, chemins) et les formations forestières². Ils peuvent aussi se développer dans les parcs³, au pied des murs³, le long des cours d'eau³, en bordure des zones marécageuses³ ou dans les trouées forestières (chablis*, coupes)², où ils forment le stade initial de recolonisation de la forêt³ et la strate* herbacée des formations préforestières. La végétation des ourlets eutrophes s'observe fréquemment en étroit linéaire en bordure des chemins forestiers sur les sols fertiles du canton.



Les ourlets sont sous-représentés dans la cartographie des milieux du fait de leur disposition en linéaires qui échappe à la résolution de la carte. Au vu de leur intérêt écologique, ils ont été ajoutés à la carte des milieux et les structures les mieux développées ont pu être cartographiées, ce qui fournit des informations importantes pour le gestionnaire.

La carte cantonale des milieux regroupe à l'échelle du 1 : 5'000^e les quatre variantes suivantes :

- les groupements nitrophiles à benoîte commune et alliaire pétiolée (*Geo-Alliarion*) se développent sur des sols drainants, moyennement secs à frais*, en situation ombragée à semi-ombragée⁴. Ils sont dominés par le géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)³, l'alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)^{1, 3, 5}, le chérophylle penché (*Chaerophyllum temulum*)³, la chélidoine (*Chelidonium majus*)³, la benoîte commune (*Geum urbanum*)³ ou le torilis du Japon (*Torilis japonica*)³. Ces groupements présentent souvent un caractère légèrement rudéral* et se rencontrent dans les clairières ou dans les zones anthropisées* comme les parcs, les bordures de haies et les pieds de murs³.
- les groupements nitrophiles à herbe aux goutteux (*Aegopodion*) se développent sur des sols peu drainants et frais*³, généralement en situation semi-ombragée⁴, parfois en pleine lumière. Ils peuvent aussi être présents sur des sols plus drainants lorsque ceux-ci présentent une irrigation

constante, comme en bord de cours d'eau. Ils sont caractérisés et dominés par l'herbe aux goutteux (*Aegopodium podagraria*)^{1, 3, 5}, le sureau yèble (*Sambucus ebulus*)³, le cerfeuil des prés (*Anthriscus sylvestris*)³ ou le gaillet croisettes (*Cruciata laevipes*)³. Ces groupements se développent en continuité des pâturages, des prairies, des chênaies, des hêtraies, des frênaies et au bord des chemins et des routes³.

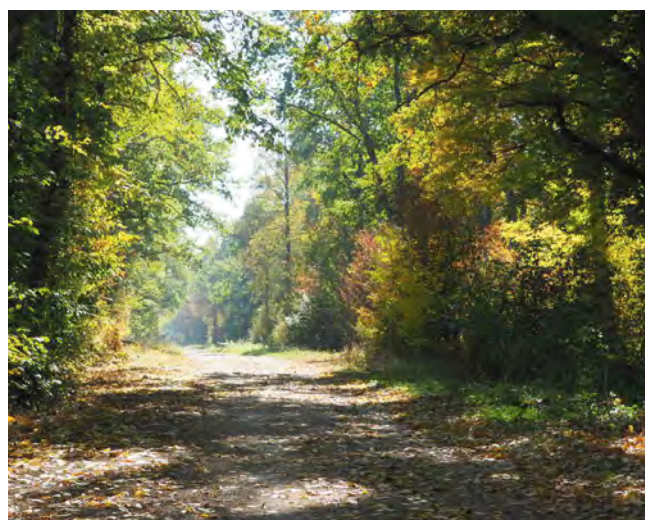
- les groupements à impatience et épiaire des forêts (***Impatiens-Stachyon***) se développent sur des sols frais*, en situation ombragée, au contact des fourrés humides, des forêts inondables, en lisières forestières ou en fossés³. Ils sont dominés par le brachypode des forêts (*Brachypodium sylvaticum*)³, la circée de Paris (*Circaea lutetiana*)³, la fétuque géante (*Festuca gigantea*)³, la ronce bleuâtre (*Rubus caesius*)³, l'épiaire des forêts (*Stachys sylvatica*)³, la laîche glauque (*Carex flacca*)³ et le solidage géant (*Solidago gigantea*)³, accompagnés d'espèces* de hêtraie³.
- les groupements hygrophiles à liseron des haies (***Convolvulion***) se développent sur des sols fréquemment inondés³. Composés de dicotylédones* de grande taille (atteignant 1 ou 2 mètres de haut), ils se rencontrent au bord des petits cours d'eau où la forêt alluviale a été défrichée¹, le long des fossés³ ou aux abords directs des zones marécageuses et des étangs³. Cette végétation est dominée par le liseron des haies (*Calystegia sepium*)^{1, 3, 5}, l'épilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*)³ ou l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)³ et il est possible d'y rencontrer le roseau commun (*Phragmites australis*)¹, l'angélique sauvage (*Angelica sylvestris*)³, l'ortie dioïque (*Urtica dioica*)³, l'épilobe à petites fleurs (*Epilobium parviflorum*)³ ou le houblon (*Humulus lupulus*)^{1, 5}. A proximité des cours d'eau, les surfaces récemment perturbées sont des sites régulièrement colonisés par des néophytes* invasives* telles que l'impatiens glanduleuse (*Impatiens glandulifera*)³, les renouées (*Reynoutria japonica*, *R. x bohemica*, *R. sachalinensis*)^{1, 3, 5} et le solidage géant (*Solidago gigantea*)^{1, 3}.

Valeur biologique

La flore des ourlets est composée d'espèces* herbacées* spécifiques à ce milieu*, auxquelles se mélangent des espèces* de prairies et de sous-bois. Les ourlets eutrophes sont globalement constitués d'espèces* végétales communes, mais ce sont des structures qui présentent un intérêt écologique élevé.

L'ourlet forme un maillon essentiel de la biodiversité, à l'interface entre les milieux* ouverts et les milieux* forestiers. La végétation des ourlets diffère de celle des prairies non seulement en termes de composition floristique, mais également en termes de structures et de type d'entretien : l'ourlet a une structure plus hétérogène et plus horizontale que la prairie et il est également moins souvent perturbé par des fauches¹. Cette diversité d'espèces*, de formes et d'entretien, couplée à des floraisons étalées¹, offre beaucoup de nourriture et d'abris pour les invertébrés. C'est un milieu* très important pour la faune en général, abritant, comme pour la flore, à la fois des espèces* spécialisées et des espèces* en visite depuis les milieux* adjacents⁶.

Quelques espèces* rares* sont inféodées aux ourlets eutrophes comme le cucubale à baies (*Cucubalus baccifer*), relativement fréquent à Genève, mais absent ailleurs sur le Plateau suisse, ou la cardère poilue (*Dipsacus pilosus*) rare* et menacée* sur le canton⁷, qui peut localement former des ourlets en bord de fossés ou de ruisseaux sur des sols alluviaux*³.



Le saviez-vous ?

En plus de leur rôle pour la biodiversité, les lisières remplissent une fonction esthétique et paysagère⁸. La présence de lisières étagées enrichit le paysage de zones fleuries, souvent situées aux abords des chemins pédestres. Leur aspect luxuriant et la présence d'une biodiversité* spécifique égaie l'expérience de la balade, ce qui bénéficie au bien-être des promeneurs. La création et l'entretien de belles lisières étagées où la ceinture buissonnante et l'ourlet peuvent se déployer pleinement renforceront donc le rôle récréatif de la forêt⁸.



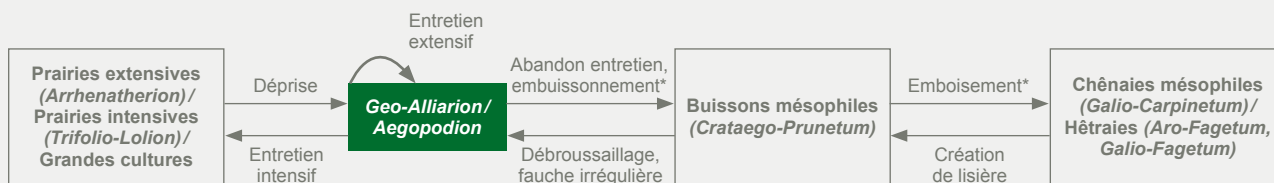
Il existe des ourlets semés en zone agricole, formant des bandes herbacées qui font l'objet de paiements directs. Ils sont apparentés aux prairies intensives dans la carte des milieux, car ce sont des structures agricoles semées et incluses dans les terres assolées*, tandis que les ourlets naturels sont formés d'espèces* spontanées et ont une dynamique naturelle.

Dynamique

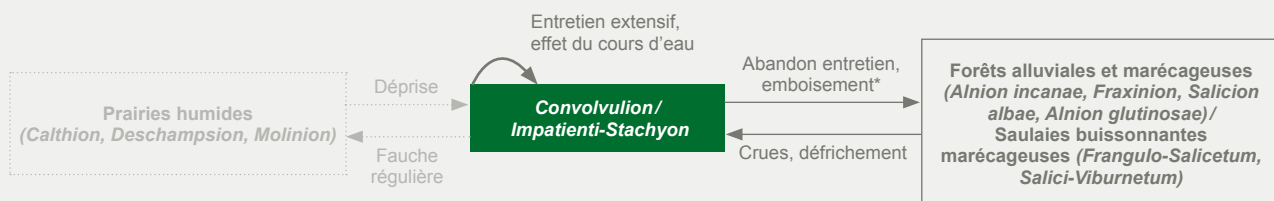


La dynamique de succession végétale* diffère en fonction de l'humidité du sol. Deux contextes sont distingués.

Contexte eutrophe* moyennement sec à frais*



Contexte eutrophe* humide



..... Situations rares à Genève

Vulnérabilité et gestion

L'ourlet est un milieu* dynamique qui s'étend naturellement dans les zones ouvertes peu entretenues et qui est tributaire de l'espace que lui laissent les activités humaines¹. En contexte forestier, les ourlets se déploient sur les banquettes herbeuses des chemins, même s'ils peuvent être limités par la fermeture de la strate* arborescente. En bordure des zones agricoles, les ourlets sont peu présents du fait de l'exploitation des parcelles jusqu'à la forêt, ce qui supprime l'espace naturellement occupé par l'ourlet.

La coupe (fauche ou broyage) régulière et fréquente des ourlets (deux fois par an ou plus) ou précoce (avant juillet) appauvrit le cortège floristique des ourlets² et tend à les faire disparaître. A l'inverse, en l'absence de tout entretien, les ourlets sont rapidement colonisés par les recrues forestières telles que le frêne².

La gestion des ourlets nécessite un entretien extensif⁶. Les ourlets sont souvent traités par broyage pour maintenir ces surfaces ouvertes. Le broyage convient aux ourlets s'il est suivi d'une évacuation des résidus végétaux. Le fait de laisser sur place le produit de coupe* ou de broyage enrichit le sol et crée une couche de litière qui nuit à la reproduction par semis des dicotylédones*, ce qui conduit à un appauvrissement de la diversité floristique². Pour un entretien favorable à la biodiversité*, il est préconisé de réaliser une fauche annuelle ou bisannuelle tardive (septembre-octobre) et d'exporter le produit de coupe*,^{2,6}. Il est aussi conseillé d'intervenir par secteurs en laissant des zones non fauchées dans les structures entretenues, qui servent de refuges pour la faune⁶.

Les ourlets, et surtout le *Convolvulion*, sont susceptibles d'être colonisés par des espèces invasives*,^{1,2}, ce qui nuit à leur typicité et implique une attention particulière du gestionnaire.

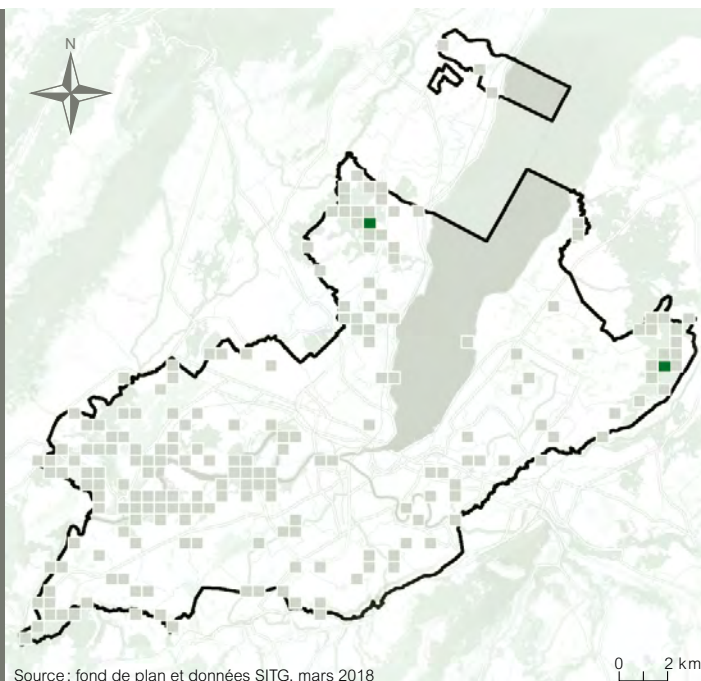
Où observer ?

Au bord du chemin du Creuson (Versoix),
vers la réserve naturelle du bois des Douves
dans les bois de Versoix.

Au bord du chemin dans le bois de la Salle (Jussy),
au sein des bois de Jussy.

Quand observer ?

En juillet, quand fleurissent l'eupatoire chanvrine
et l'angélique sauvage, pour observer leurs fleurs
discrètes et les nombreux insectes qui s'y nourrissent.



Source : fond de plan et données SITG, mars 2018

Espèces



Herbe aux goutteux

Alliaire officinale

Angélique sauvage
Cerfeuil des prés

Brachypode des forêts

Liseron des haies

Chérophylle penché

Chélidoine
Circée commune
Gaillet croisetie
Cucubale à baies

Epilobe hérissé

Eupatoire chanvrine

Géranium herbe à Robert

Benoîte commune

Houblon

Ronce bleuâtre

Sureau yèble

Epiaire des forêts

Torilis du Japon

Ortie dioïque

Aegopodium podagraria

Alliaria petiolata

Angelica sylvestris
Anthriscus sylvestris

Brachypodium sylvaticum

Calystegia sepium

Chaerophyllum temulum

Chelidonium majus
Circaea lutetiana
Cruciata laevipes
Cucubalus baccifer

Epilobium hirsutum

Eupatorium cannabinum

Geranium robertianum

Geum urbanum

Humulus lupulus

Rubus caesius

Sambucus ebulus

Stachys sylvatica

Torilis japonica

Urtica dioica



Rossignol philomèle

Fauvette à tête noire

Fauvette des jardins



Lézard agile

Vipère aspic



Sonneur à ventre jaune



Criquet des clairières

Gomphocère roux

Phanéroptère porte-faux



Carte géographique

Sylvaine

Amaryllis



Cétoine dorée

Petit capricorne

Clyte béliet

Luscinia megarhynchos

Sylvia atricapilla

Sylvia borin

Lacerta agilis

Vipera aspis

Bombina variegata

Chrysocraon dispar

Gomphocerippus rufus

Phaneroptera falcata

Araschnia levana

Ochlodes venata

Pyronia tithonus

Cetonia aurata

Cerambyx scopolii

Clytus arietis

Grammoptera ruficornis



Solidage géant (*Solidago gigantea*).



Espèces invasives* :

Impatiens glanduleuse (*Impatiens glandulifera*), renouées
(*Reynoutria japonica*, *R. x bohemica*, *R. sacchalinensis*),
solidage géant (*Solidago gigantea*).

Illustrations



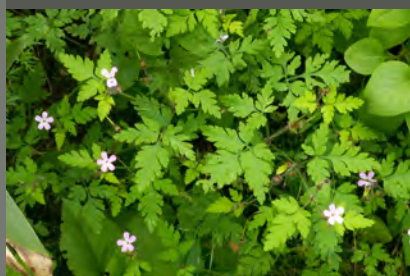
Herbe aux goutteux (*Aegopodium podagraria*)



Epilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*)



Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*)



Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)



Liseron des haies (*Calystegia sepium*)



Chélidoïne (*Chelidonium majus*)



Houblon (*Humulus lupulus*)



Ortie dioïque (*Urtica dioica*)



Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*)



Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*)

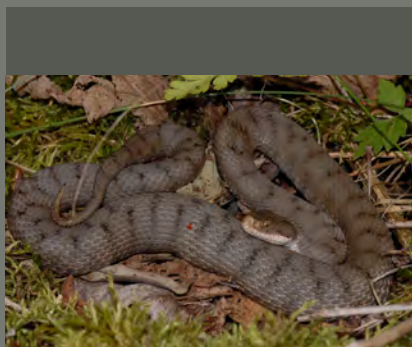


Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)



Lézard agile (*Lacerta agilis*)

Illustrations (Suite)



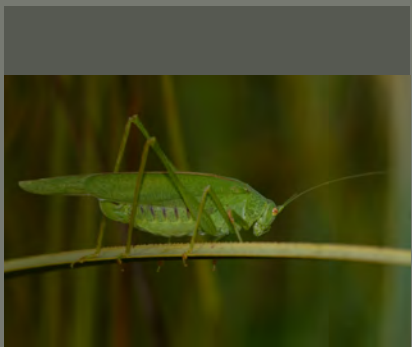
Vipère aspic (*Vipera aspis*)



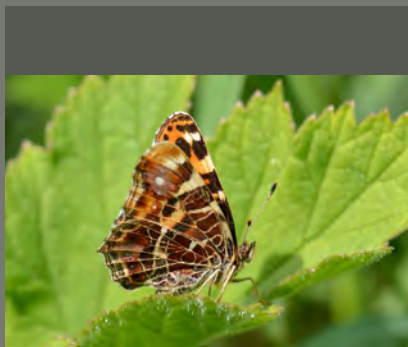
Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)



Criquet des clairières (*Chrysochraon dispar*)



Phanéroptère porte-faux (*Phaneroptera falcata*)



Carte géographique (*Araschnia levana*)



Petit capricorne (*Cerambyx scopolii*)





GALIO APARINES-URTICETEA DIOICAE

GALIO-ALLIARIETALIA

Geo-Alliarion

Alliario-Chaerophylletum temuli
Chelidonio-Alliarietum officinalis
Epilobio montani-Geranium robertianum
Poa trivialis-Geetum urbani
Torilidetum japonicae
Bromo sterilis-Chelidonetum majoris
Urtico dioicae-Parietarietum officinalis

Aegopodion podagrariae

Urtico-Aegopodietum
Anthriscetum sylvestris
Heracleo-Sambucetum ebuli
Urtico dioicae-Cruciatetum laevipedis

Impatienti noli-tangere-Stachyon sylvaticae

Stachyo sylvaticae-Dipsacetum pilosi
Campanulo rapunculoidis-Brachypodietum sylvatici
Brachypodio-Rubetum caesi
Groupement à *Solidago gigantea*

CONVOLVULETALIA

Convolvulion sepium

Impatientetum glanduliferae
Impatiento glanduliferae-Solidaginetum giganteae
Reynoutrietum japonicae
Urtico-Convolvuletum sepium
Convolvulo-Epilobietum hirsuti
Convolvulo-Eupatorietum cannabini

Références

1. Delarze R. & Gonseth Y., Guide des milieux naturels de Suisse: Ecologie – Menaces – Espèces caractéristiques, Rossolis, Bussigny, 424 p., (2008)
2. Collectif (sous la coordination de Azuelos L. et Renault O.), Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne, 416 p., (2013)
3. Prunier P., Boissezon A., Figeat L., Mombrial F., Steffen J., Référentiel syntaxonomique genevois: Inventaire et descriptif succinct des associations végétales présentes dans le canton de Genève, Saussurea 47, p. 131-238, (2018)
4. Site web La biodiversité en Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/fr/e5-43-ourlets-nitrophiles.html?IDC=931> (consultation juin 2018)
5. Latour C., Clé des groupements végétaux du canton de Genève, Saussurea 40, p. 89-98, (2010)
6. DGNP* & ECOTEC Environnement S.A., Fiches pratiques sur la gestion et l'entretien de la nature à Genève – Ourlets, (2012)
7. Lambelet-Haueter C., Schneider C., Mayor R., Inventaire des plantes vasculaires du canton de Genève avec Liste rouge, Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, hors-série n° 10, (2006)
8. DGE-FORET*, Directives RPT 2016-2019 Biodiversité en forêt: Annexe 4: Revitalisation des lisières forestières, 12 p., (2011)



Auteurs Anne-Laure Maire, Sophie Pasche, Yves Bourguignon, Pascal Martin, Florian Mombrial, Patrice Prunier **Collaboratrice** Laure Figeat,
Illustrations (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite et de haut en bas) : Manuel Faustino – Ourlet nitrophile à herbe aux goutteux, Les Gravines (Versoix) ; Jonas Duvoisin – *Geum urbanum* ; Emmanuel Wermeille – *Gomphocerippus rufus* ; Alison Lacroix – *Alliaria petiolata* ; Patrice Prunier – *Cucubalus baccifer* ; Emmanuel Wermeille – *Ochlodes venata* ; Anne-Laure Maire – Chemin forestier vers Combes Chapuis (Versoix) ; Jonas Duvoisin – *Solidago gigantea* ; Jonas Duvoisin – *Aegopodium podagraria* ; Patrice Prunier – *Epilobium hirsutum* ; Ludovic Bonin – *Angelica sylvestris* ; Robert Braitto – *Geranium robertianum* ; Robert Braitto – *Calystegia sepium* ; Robert Braitto – *Chelidonium majus* ; Jonas Duvoisin – *Humulus lupulus* ; Florian Mombrial – *Urtica dioica* ; Patrice Prunier – *Rubus caesius* ; Patrice Prunier – *Eupatorium cannabinum* ; Jacques Gilliéron – *Sylvia atricapilla* ; Jacques Gilliéron – *Lacerta agilis* ; Jacques Gilliéron – *Vipera aspis* ; David Bärtschi – *Bombina variegata* ; Emmanuel Wermeille – *Chrysochraon dispar* ; Jacques Gilliéron – *Phaneroptera falcata* ; Emmanuel Wermeille – *Araschnia levana* ; Mickaël Blanc – *Cerambyx scopolii* **Contributeurs voir** [ici](#).

Ce document appartient au corpus de fiches descriptives des milieux genevois. L'ensemble des fiches est accessible et téléchargeable [ici](#). Le mode d'emploi des fiches est accessible [ici](#).
Les termes annotés (*) sont décrits dans le glossaire [ici](#). La liste des acronymes est accessible [ici](#). Date de publication : Mai 2020.